



Conditions Générales de Vente (CGV)

Parcours Envol'Pro – Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Version en vigueur au 02/05/2025

1. Objet

Les présentes conditions générales de vente régissent les prestations d'accompagnement VAE proposées par Parcours Envol'Pro, représenté par [Nom Prénom], autoentrepreneure immatriculée sous le SIRET n° [à compléter], dispensant des actions d'accompagnement professionnel relevant de la formation continue.

2. Champ d'application

Les présentes CGV s'appliquent à toute vente de prestation conclue avec un particulier ou un professionnel, que le financement soit personnel, partiellement ou totalement pris en charge par un organisme tiers (CPF, OPCO, employeur, etc.).

3. Nature des prestations

Parcours Envol'Pro propose des prestations d'accompagnement individualisé à la VAE, incluant notamment l'aide à la rédaction du livret 2, la préparation au jury, l'analyse du référentiel, et la structuration du parcours de validation.

4. Modalités de contractualisation

Un contrat de prestation est signé entre les parties avant tout démarrage. En cas de financement tiers, le contrat est réputé effectif uniquement après validation de la prise en charge par l'organisme financeur et versement du reste à charge éventuel.

5. Délai de rétractation

Conformément aux articles L6353-5 et suivants du Code du travail, le bénéficiaire dispose d'un délai de rétractation de 10 jours calendaires à compter de la signature du contrat. Ce délai est porté à 14 jours en cas de signature à distance.

6. Tarifs et modalités de règlement

Les tarifs sont indiqués en euros TTC. Le règlement s'effectue par virement bancaire, selon l'échéancier défini dans le contrat.

Coordonnées bancaires disponibles sur demande.

En cas de retard de paiement, des pénalités seront appliquées au taux légal en vigueur (taux BCE + 10 points), ainsi qu'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 €, conformément à l'article L441-10 du Code de commerce.

7. Annulation / abandon

- En cas de résiliation du fait du prestataire (hors force majeure), les sommes versées seront remboursées au prorata des heures non effectuées.
- En cas de désistement du bénéficiaire après démarrage, les heures consommées seront facturées, et une indemnité forfaitaire de 30 % du solde non réalisé pourra être retenue.
- En cas d'abandon sans justification légitime, et si le financement est annulé, ce dernier reste redevable du reste à charge non couvert.

8. Engagement et assiduité

Le bénéficiaire s'engage à participer activement à la prestation, à respecter le calendrier défini et à fournir les livrables attendus. Toute absence non prévenue et non justifiée pourra faire l'objet d'une notification au financeur.

9. Confidentialité

Les échanges, documents fournis, contenus de livret, et situations professionnelles sont traités de manière strictement confidentielle. Le prestataire s'engage à ne divulguer aucune information sans l'autorisation écrite du bénéficiaire.

Parcours Envol'Pro by Katia Douard

Rue Caret – Entrée des Turtrelles – Anse à l'Ane – 97229 LES TROIS ILETS

SIRET 91478008500033 – NDA 02973554797

katia.douard@parcoursenvol.pro - +596 696 08 58 49



10. Propriété intellectuelle

Les supports pédagogiques et outils d'accompagnement fournis par Parcours Envol'Pro demeurent la propriété exclusive de la prestataire. Ils ne peuvent être reproduits ou diffusés sans autorisation.

11. Données personnelles

Parcours Envol'Pro respecte la législation sur la protection des données (RGPD). Les informations collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de l'accompagnement et ne sont ni cédées ni vendues à des tiers.

12. Loi applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige non résolu à l'amiable, le tribunal judiciaire ou de commerce de Fort-de-France est seul compétent pour les litiges entre professionnels.

Pour les particuliers, le tribunal du domicile du bénéficiaire pourra également être compétent, conformément à la législation.